

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

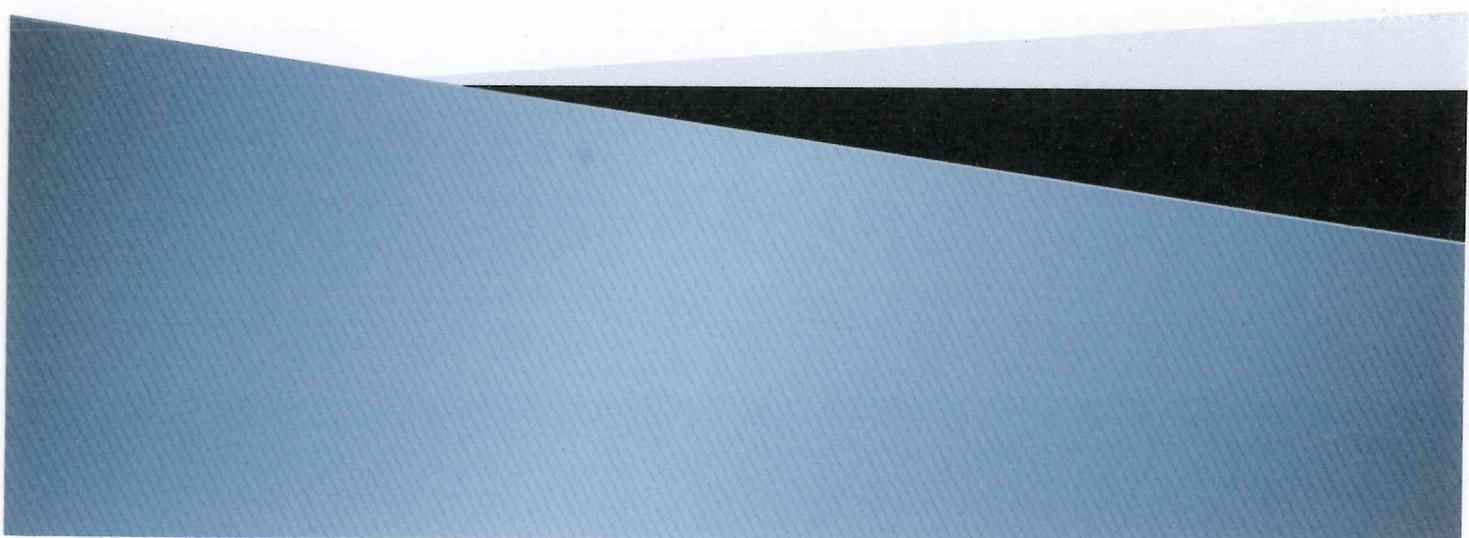


Numéro SIRET : 25971021800035

M43

BUDGET PRIMITIF 2019

VOTE PAR NATURE



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN



Numéro SIRET : 25971051800032

M43

BUDGET PRIMITIF 2019

VOTE PAR NATURE



REPUBLIQUE FRANCAISE

25971021800035

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat Mixte Transports PCSM

POSTE COMPTABLE : TRESOR - CDFIP CAP EXCELLENCE

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat Mixte Transports PCSM

M43



BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Budget Synd. Mixte Transports

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.17	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.19	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.23	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.24	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.27	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.28	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.29	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.30	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
p.31	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.32	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.34	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.35	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.36	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.37	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.38	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.39	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.40	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.41	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.42	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.44	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.45	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.46	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.47	D - Arrêté et signatures	X	

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports	BP 2019
--	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 974 022,51	22 738 429,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 4 235 593,51
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		26 974 022,51	26 974 022,51

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 730 671,65	2 095 786,86
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	527 999,09	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 17 162 883,88
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 258 670,74	19 258 670,74
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		46 232 693,25	46 232 693,25

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 893 794,00	0,00	22 794 856,65	22 794 856,65	22 794 856,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 582 830,00	0,00	1 848 413,00	1 848 413,00	1 848 413,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	194 573,00	0,00	219 966,00	219 966,00	219 966,00
Total des dépenses de gestion des services		23 671 197,00	0,00	24 863 235,65	24 863 235,65	24 863 235,65
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 696 197,00	0,00	24 878 235,65	24 878 235,65	24 878 235,65
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 104 209,34		500 000,00	500 000,00	500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 533 715,64		1 595 786,86	1 595 786,86	1 595 786,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 637 924,98		2 095 786,86	2 095 786,86	2 095 786,86
TOTAL		26 334 121,98	0,00	26 974 022,51	26 974 022,51	26 974 022,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

26 974 022,51

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	344 054,00	0,00	1 164 647,00	1 164 647,00	1 164 647,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 949 108,00	0,00	19 328 058,00	19 328 058,00	19 328 058,00
74	Subventions d'exploitation	1 925 474,00	0,00	1 925 474,00	1 925 474,00	1 925 474,00
75	Autres produits de gestion courante	208 520,00	0,00	320 250,00	320 250,00	320 250,00
Total des recettes de gestion des services		20 427 156,00	0,00	22 738 429,00	22 738 429,00	22 738 429,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 427 156,00	0,00	22 738 429,00	22 738 429,00	22 738 429,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		20 427 156,00	0,00	22 738 429,00	22 738 429,00	22 738 429,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

4 235 593,51

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

26 974 022,51

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 095 786,86
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 350 965,13	141 915,32	1 710 000,00	1 710 000,00	1 851 915,32
21	Immobilisations corporelles	11 388 952,33	386 083,77	16 968 271,65	16 968 271,65	17 354 355,42
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 250 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		18 989 917,46	527 999,09	18 728 271,65	18 728 271,65	19 256 270,74
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Total des dépenses financières			0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 989 917,46	527 999,09	18 730 671,65	18 730 671,65	19 258 670,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		18 989 917,46	527 999,09	18 730 671,65	18 730 671,65	19 258 670,74

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 19 258 670,74

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 104 209,34		500 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 533 715,64		1 595 786,86	1 595 786,86	1 595 786,86
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 637 924,98		2 095 786,86	2 095 786,86	2 095 786,86
TOTAL		2 637 924,98	0,00	2 095 786,86	2 095 786,86	2 095 786,86

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 17 162 883,88

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 19 258 670,74

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 095 786,86
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 794 856,65		22 794 856,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 848 413,00		1 848 413,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	219 966,00		219 966,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 595 786,86	1 595 786,86
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		500 000,00	500 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		24 878 235,65	2 095 786,86	26 974 022,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 26 974 022,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 851 915,32	0,00	1 851 915,32
21	Immobilisations corporelles (6)	17 354 355,42	0,00	17 354 355,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 400,00	0,00	2 400,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		19 258 670,74	0,00	19 258 670,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 19 258 670,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^e de services, marchandises	1 164 647,00		1 164 647,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	19 328 058,00		19 328 058,00
74	Subventions d'exploitation	1 925 474,00		1 925 474,00
75	Autres produits de gestion courante	320 250,00	0,00	320 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	22 738 429,00	0,00	22 738 429,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

4 235 593,51

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

26 974 022,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 595 786,86	1 595 786,86
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		500 000,00	500 000,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	2 095 786,86	2 095 786,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

17 162 883,88

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

19 258 670,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	20 893 794,00	22 794 856,65	22 794 856,65
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	17 955,00	6 580,00	6 580,00
6064	Fournitures administratives	7 867,00	11 671,00	11 671,00
6066	Carburants		5 463,00	5 463,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	5 055,00	5 055,00
6132	Locations immobilières	109 000,00	125 175,00	125 175,00
6135	Locations mobilières	70 500,00	56 265,00	56 265,00
61551	Matériel roulant	3 240,00	1 551,00	1 551,00
6156	Maintenance	56 465,00	73 802,00	73 802,00
6161	Multirisques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres	1 500,00	1 404,00	1 404,00
618	Divers	12 000,00	10 432,00	10 432,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 450,00	3 450,00	3 450,00
6226	Honoraires	150 000,00	179 973,00	179 973,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	6 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	31 500,00	49 100,00	49 100,00
6236	Catalogues et imprimés	2 973,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	55 987,00	29 382,00	29 382,00
6241	Transports sur achats	5 000,00	2 624,00	2 624,00
6247	Transports collectifs du personnel	20 159 917,00	22 034 922,65	22 034 922,65
6248	Divers	1 100,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	45 000,00	30 000,00	30 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	73 000,00	105 140,00	105 140,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	606,00	606,00
6281	Concours divers (cotisations...)	17 940,00	19 752,00	19 752,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	12 070,00	12 070,00
6288	Autres	1 200,00	8 439,00	8 439,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 582 830,00	1 848 413,00	1 848 413,00
6218	Autre personnel extérieur	15 802,00	15 802,00	15 802,00
6331	Versement de transport	17 333,00	12 114,00	12 114,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 786,00	4 041,00	4 041,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	19 545,00	15 870,00	15 870,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 484,00	2 428,00	2 428,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	1 882 636,00	1 360 738,00	1 360 738,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	165 797,00	121 555,00	121 555,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	361 151,00	250 744,00	250 744,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 630,00	1 630,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	1 400,00	1 400,00
648	Autres charges de personnel	109 896,00	62 091,00	62 091,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	194 573,00	219 966,00	219 966,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	80,00	80,00	80,00
6531	Indemnités	31 308,00	31 668,00	31 668,00
6532	Frais de mission	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 185,00	8 218,00	8 218,00
6535	Formation	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subventions d'exploitation aux personnes de droit privé	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		23 671 197,00	24 863 235,65	24 863 235,65
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	15 000,00	15 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000,00	7 500,00	7 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	7 500,00	7 500,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		23 696 197,00	24 878 235,65	24 878 235,65
023	Virement à la section d'investissement	1 104 209,34	500 000,00	500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	1 533 715,64	1 595 786,86	1 595 786,86
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 533 715,64	1 595 786,86	1 595 786,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 637 924,98	2 095 786,86	2 095 786,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 637 924,98	2 095 786,86	2 095 786,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 334 121,98	26 974 022,51	26 974 022,51

+	
RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 974 022,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^r de services, marchandise	344 054,00	1 164 647,00	1 164 647,00
7061	Transport de voyageur		820 979,00	820 979,00
7068	Services accessoires aux transports	344 054,00	343 668,00	343 668,00
73	Produits issus de la fiscalité	17 949 108,00	19 328 058,00	19 328 058,00
734	Versement de transport	17 949 108,00	19 328 058,00	19 328 058,00
74	Subventions d'exploitation	1 925 474,00	1 925 474,00	1 925 474,00
7472	Régions	71 000,00	71 000,00	71 000,00
7473	Départements	71 000,00	71 000,00	71 000,00
7475	Groupements de collectivités	497 000,00	497 000,00	497 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 286 474,00	1 286 474,00	1 286 474,00
75	Autres produits de gestion courante	208 520,00	320 250,00	320 250,00
753	Compens. liée au relèv. seuil pers. assuj. versement transport	199 544,00	311 274,00	311 274,00
7588	Autres	8 976,00	8 976,00	8 976,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		20 427 156,00	22 738 429,00	22 738 429,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		20 427 156,00	22 738 429,00	22 738 429,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 427 156,00	22 738 429,00	22 738 429,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 235 593,51
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 974 022,51

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 350 965,13	1 710 000,00	1 710 000,00
2031	Frais d'études	1 095 107,59	1 450 000,00	1 450 000,00
2051	Concessions et droits similaires	255 857,54	260 000,00	260 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 388 952,33	16 968 271,65	16 968 271,65
2111	Terrains nus	775 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments		6 918 271,65	6 918 271,65
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	400 000,00	500 000,00	500 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	3 638 877,69	1 000 000,00	1 000 000,00
2154	Matériel industriel	1 540 790,35	1 600 000,00	1 600 000,00
2182	Matériel de transport	1 500 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	450 000,00	450 000,00	450 000,00
2184	Mobilier	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2188	Autres	2 884 284,29	2 500 000,00	2 500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 250 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	6 200 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		18 989 917,46	18 728 271,65	18 728 271,65
27	Autres immobilisations financières		2 400,00	2 400,00
275	Dépôts et cautionnements versés		2 400,00	2 400,00
Total des dépenses financières			2 400,00	2 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		18 989 917,46	18 730 671,65	18 730 671,65
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 989 917,46	18 730 671,65	18 730 671,65

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	527 999,09
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 258 670,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 104 209,34	500 000,00	500 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 533 715,64	1 595 786,86	1 595 786,86
28031	Amortissements des frais d'études	28 810,75	59 233,23	59 233,23
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	10 777,35	7 418,28	7 418,28
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	560,00	520,00	520,00
28151	Installations complexes spécialisées	770,00	770,00	770,00
28153	Installations à caractère spécifique		1 246,00	1 246,00
28154	Matériel industriel	28 349,10	26 933,03	26 933,03
28182	Matériel de transport	924 579,00	924 579,00	924 579,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 022,36	5 752,77	5 752,77
28184	Mobilier	6 881,13	5 541,67	5 541,67
28188	Autres	522 965,95	563 792,88	563 792,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 637 924,98	2 095 786,86	2 095 786,86
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 637 924,98	2 095 786,86	2 095 786,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 637 924,98	2 095 786,86	2 095 786,86

	+	
RESTES A REALISER 2018 (9)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		17 162 883,88
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		19 258 670,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif

----- NEANT -----

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

**SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS
DU PETIT CUL DE SAC MARIN**



Numéro SIRET : 25971021800035

M43

BUDGET PRIMITIF 2019

VOTE PAR NATURE

ANNEXES

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

----- NEANT -----

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

----- NEANT -----

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

----- NEANT -----

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP

2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

IV

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par risque de taux selon le (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

----- NEANT -----

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

NEANT

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP

2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

----- NEANT -----

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

----- NEANT -----

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

----- NEANT -----

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			31/03/2016
0,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQU	15	31/03/2016
Linéaire	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	31/03/2016
Linéaire	BIENS DE FAIBLE VALEUR SEUILLE UNITAIRE : 500€	1	31/03/2016
Linéaire	BUS	15	31/03/2016
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	31/03/2016
Linéaire	COFFRE FORT ARMOIRE FORTE	30	31/03/2016
Linéaire	EQUIPEMENT DE GARAGE ET ATELIER	10	31/03/2016
Linéaire	INSTALLATION DE VOIRIE ET RESEAUX	20	31/03/2016
Linéaire	LOGICIELS	2	31/03/2016
Linéaire	MATERIELS CLASSIQUES	6	31/03/2016
Linéaire	MATERIELS DE BUREAU ELECTRIQUES OU ELECTRONIQUE	2	31/03/2016
Linéaire	MATERIELS INFORMATIQUES	2	31/03/2016
Linéaire	MOBILIERS	10	31/03/2016
Linéaire	VOITURES VL	5	31/03/2016

Biens par imputation

Exercice 2019

SMX - Budget Synd. Mixte Transports

Fonctionnement / Dépense **Total : 1 595 786.86 €**

Compte : 6811 Fonction : **Total : 1 595 786.86 €**

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
189	201000189	ARMOIRE FORTE DE SECURITE IGNIFUGEE CLE C	215.00
190	201000190	COFFRE FORT A2P	194.00
2016-000008	2016-000008	Avance - Acquisition système billettique autonome porta	8 259.00
2016-000009	2016-000009	5 DISPOSITIFS MOBILES BILLETIQUE PDA AVEC LI	2 604.00
2016-000011	2016-000011	TRAVAUX POSE POTEAUX D INFORMATION ABRI E	1 808.23
2016-000012	2016-000012	TRAVAUX INSTALLATION POTEAUX INFORMATION	1 131.87
2016-000021	2016-000021	VITRINE INTERIEUR 12 FEUILLES	70.92
2016-000022	2016-000022	PUPITRE EN PLEXIGALSS	217.00
2017-000001	2017-000001	ACQUISITION 10 MIDIBUS THERMIQUE HEULIEZ B	202 440.00
2017-000002	2017-000002	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU D	4 521.00
2017-000003	2017-000003	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE ET	4 521.00
2017-000004	2017-000004	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU D	12 348.00
2017-000005	2017-000005	4 BUS LOW ENTRY IVECO BUS	70 464.00
2017-000007	2017-000007	LICENCES SERVEUR	311.38
2017-000008	2017-000008	MINIBUS 22 PLACES ELECTRIQUE BLUEBUS	16 995.00
2017-000010	2017-000010	FAUTEUILS DE TRAVAIL	181.00
2017-000011	2017-000011	PORTAIL CHORUS CONNECT BLES	813.50
2017-000012	2017-000012	Acquisition système gest° & optimisation réseau transpc	1 716.00
2017-000013	2017-000013	Acquisition système gest° & optimisation réseau transpc	253.00
2017-000014	2017-000014	Acquisition système billettique autonome portable et mat	1 480.00
2017-000015	2017-000015	Acquisition système billettique autonome portable et mat	253.00
2017-000016	2017-000016	Marché subséquent 2015-18-12 et 2014-11-10 - Frais d	381.00
2017-000017	2017-000017	Contrat BLES BL Connect Chorus	244.25
2017-000018	2017-000018	ENSEMBLE MICROS BOITIER KIT CHARGEUR SALI	7 775.00
2017-000019	2017-000019	FOURNITURE ET POSE ABRIS BUS	770.00
2017-000020	2017-000020	CERTIFICAT ELECTRONIQUE -CONTROLE DE LEG	1 197.50
2017-000021	2017-000021	LICENCES ECHANGES SECURISEES COMPTABLE:	1 080.65
2017-000022	2017-000022	PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	310.00
2017-000023	2017-000023	CHORUS DEMATERIALISATION GESTON FINANCI	300.00
2017-000024	2017-000024	SYSTEME BILLETIQUE URBAIN SCOLAIRE	18 857.60
2017-000025	2017-000025	SYSTEME DE GESTION ET D'OPTIMISATION RESE	45 467.67
2017-000026	2017-000026	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAI	4 421.75
2017-000027	2017-000027	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAN	6 508.29
2017-000028	2017-000028	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU DE TI	27 158.16
2017-000029	2017-000029	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAN	4 877.15
2017-000030	2017-000030	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE ET	4 545.67
2017-000031	2017-000031	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	1 670.80
2017-000032	2017-000032	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	35 386.42
2017-000033	2017-000033	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	14 170.20
2017-000034	2017-000034	CLIMATISEURS (2)	318.00

2018-000001	2018-000001	SYTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TR	6 454.00
2018-000002	2018-000002	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TI	993.00
2018-000003	2018-000003	MISCROSOFT EXCHANGE ONLINE REF Q6Y-00006	355.00
2018-000004	2018-000004	MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM (EN	721.00
2018-000005	2018-000005	SYTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TR	6 454.00
2018-000006	2018-000006	ACQUISITION SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME F	4 545.00
2018-000007	2018-000007	REVISION PDU LOT 01	5 696.00
2018-000008	2018-000008	REVISION PDU LOT 01	15 597.00
2018-000009	2018-000009	MARCHE SUBSEQUENT 2015-18-12 SYSTEME BILL	4 559.00
2018-000011	2018-000011	CERTIFICAT ELECTRONIQUE CONTROLE DE LEG/	324.00
2018-000012	2018-000012	Implantation et scellement de 23 poteaux d'arrêts - territ	416.00
2018-000013	2018-000013	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CARTE BLEUE SS REC	263.00
2018-000014	2018-000014	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CB REGIE DE BAIE MA	263.00
2018-000015	2018-000015	TPE IWL 250 PAIEMENT PAR CB SIEGE SMT	345.00
2018-000016	2018-000016	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CB SIEGE SMT	526.00
2018-000017	2018-000017	MATERIEL BUREAU	1 607.00
2018-000018	2018-000018	BLES CONTROLE DE LEGALITE-ACTES	109.00
2018-000019	2018-000019	BL CONNECT EFG EVOLUTION CHORUS PORTAIL	142.00
2018-000020	2018-000020	Fourniture de panneaux d'arrêt de bus - SAINTE ANNE	830.00
2018-000021	2018-000021	SCANNER MOBILE BROTHER - REGIE RECETTES	468.00
2018-000022	2018-000022	IMPRIMANTE HP - REGIE RECETTES	175.77
2018-000023	2018-000023	TABLETTE SAMSUNG GALAXY TAB S2 VE 9.7" 32G	468.00
2018-000024	2018-000024	IMPRIMANTE EVOLIS -REGIE TS	1 328.00
2018-000025	2018-000025	ACQUISITION SYSTEME GESTION ET OPTIMISATIK	6 454.00
2018-000026	2018-000026	ACQUISITION SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME F	4 555.00
2018-000027	2018-000027	POSTE ECRAN TV MONITEUR	290.00
2018-000028	2018-000028	MATERIEL INFORMATIQUE	539.00
2018-000029	2018-000029	ETUDE PROGRAMMATION REALISATION SIEGE SM	2 387.00
2018-000030	2018-000030	MATERIEL INFORMATIQUE-DISQUE DUR SERVEUF	309.00
2018-000031	2018-000031	ACQUISITION SYSTEME GESTION OPTIMISATION	6 507.00
2018-000032	2018-000032	REVISION PDU-AMO-EVALUATION ENVIRONNEME	5 195.00
2018-000033	2018-000033	ASSISTANCE MAITRIS OUVRAGE REVISION PDU-A	13 597.00
2018-000034	2018-000034	ETUDE PROGRAMMATION NOUVEAU SIEGE SMT	2 821.00
2018-000035	2018-000035	LICENCE POSTES WORRY FREE V9	1 065.00
2018-000036	2018-000036	LICENCES MESSAGERIE	291.00
2018-000037	2018-000037	TABLETTE PC CONVERTIBLE	189.00
2018-000038	2018-000038	FOURNITURE ET INSTALLATION CLIMATISEURS	202.00
2018-000039	2018-000039	LICENCES DATACLONE-MATRIX APPLIANCES	464.00
457	201300014	CARTOGRAPHIE PLAN	355.33
458	201300015	CARTOGRAPHIE RESEAU BUS URBAIN	1 084.60
468	201400004	Acompte achat 35 midibus GX 137 L	190 404.00
469	201400003	PUBLICATION AVIS DE MARCHE SDA	100.25
470	201400002	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	94.64
473	201400008	ELABORATION SDA PHASE 1	5 689.17
474	201400009	ELABORATION SDA	2 532.52
475	201400010	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	120.59
476	201400011	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	106.80
477	201400012	MARCHE N°SMTPCSM2014-01 ELABORATION SHEI	196.50
478	201400013	PUBLICATION AVIS DE MARCHE ELABOR° SHEMA	196.50
479	201400014	PUBLICATION AVIS DE MARCHE ELABOR° SHEMA	370.84
480	201400015	PUBLICATION AVIS DE MARCHE ELABOR° SHEMA	423.12
481	201400016	PUBLICATION AVIS DE MARCHE ELABOR° SHEMA	430.30
487	201400022	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE 35	14 027.00
488	201400023	FOURNITURE INSTALLATION BIV PIV	1 905.00
489	201400024	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	34 637.00

490	201400025	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	5 470.00
491	201400026	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	34 637.00
492	201400027	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-02. SAEIV BIV	107.00
493	201400028	AVIS PARUTION MARCHE SHEMA DIRECTEUR D A	100.25
494	201400029	MARCHE BIV FOURNITURE INSTALLATION	28 292.00
495	201400030	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	1 886.00
496	201400031	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	4 542.00
497	201400032	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE 35	14 027.00
498	201400033	MARCHE DE FOURNITURES INSTALL° BIV PIV	6 850.00
499	201400034	MARCHE BIV FOURNITURE INSTALLATION	21 240.00
500	201400035	MARCHE DE FOURNITURES INSTALLATION BIV PI	6 917.00
501	201400036	PUBLICATION AVIS DE MARCHE SAEIV	162.00
502	201400037	AVIS DE MARCHE SAEIV	421.00
503	201400038	AVIS DE MARCHE FOURNITRE POSE ABRIBUS	389.00
504	201400039	PUBLICATION AVIS MARCHE SAEIV	367.00
505	201400040	AVIS ATTRIBUTION MARCHE SAEIV BIV ET PI	93.00
506	201400041	MARCHE LOT 02 BIV-PIV	55 419.00
509	201400044	AVIS ATTRIBUTION MARCHE. SAEIV BIV ET PI	122.00
51	200900051	ENSEMBLE BUREAU DGS	333.99
510	201400045	AVIS DE MARCHE SAEIV	162.00
511	201400046	MARCHE FOURNITURE BIV PIV	41 712.00
512	201400047	MARCHE MISE EN SERVICE SAEIV	30 249.00
513	201400048	MARCHE SAEIV FOURNITURE	8 739.00
516	201400051	PUBLICATION AVIS DE MARCHE PASSAT	48.00
517	201400052	AVIS DE MARCHE FOURNITURE ET POSE	102.00
518	201400053	AVIS DE MARCHE .FOURNITURE ET POSE	117.00
519	201400054	AVIS DE MARCHE .FOURNITURE ET POSE	116.00
52	200900052	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	238.48
520	201400055	BUS HEULIEZ	12 725.00
521	201400056	AVIS ATTRIBUTION MARCHE ABRIBUS	24.00
522	201400057	MARCHE FOURNITURES ET POSE ABRIBUS	10 150.00
524	201400059	BUS HEULIEZ	228 552.00
528	201400065	MOBILIER DE BUREAU	887.00
53	200900053	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	690.20
530	201400067	FAUTEUIL DE BUREAU	61.00
534	201500034	MIDIBUS HERLIEZ	202 999.00
539	201500003	FAUTEUIL ALEX TISSU NOIR TETIERE ERGONOMIK	358.00
54	200900054	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	643.43
550	201500014	INSERTION AVIS DE MARCHE A PUBLIER N°SMTPC	329.00
551	201500015	INSERTION AVIS DE MARCHE A PUBLIER N°SMTPC	303.00
552	201500016	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-04-FOL	197.00
553	201500017	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-03-FOL	233.00
554	201500018	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-04-FOL	214.00
555	201500019	AVIS N°SMTPCSM2015-04	162.00
556	201500027	AVIS N°SMTPCSM2015-03	162.00
557	201500026	SDA ACOMPTE PHASE 2	1 630.00
558	201500025	SDA PHASE 2	470.00
559	201500024	SDA PHASE 3 SOLDE	1 386.00
562	201500021	Réalisation de dix plateforme pour pose abribus c	683.00
564	201500031	SDA PHASE 2	193.00
567	201500028	Marché SMTPCSM2014-03 - LOT1 - Fourniture et pose	10 581.00
568	201500020	REALISATION DE 10 PLATEFORMES EN RADIER EI	732.00
58	200900058	MOBILIER SALLE D'ATTENTE	186.16
60	200900060	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	505.89
69	200900069	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	1 456.52

Investissement / Recette

Total : 1 595 786.86 €

Compte : 28031

Fonction :

Total : 59 233.23 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-000007	2018-000007	REVISION PDU LOT 01	5 696.00
2018-000008	2018-000008	REVISION PDU LOT 01	15 597.00
2018-000029	2018-000029	ETUDE PROGRAMMATION REALISATION SIEGE SI	2 387.00
2018-000032	2018-000032	REVISION PDU-AMO-EVALUATION ENVIRONNEME	5 195.00
2018-000033	2018-000033	ASSISTANCE MAITRIS OUVRAGE REVISION PDU-M	13 597.00
2018-000034	2018-000034	ETUDE PROGRAMMATION NOUVEAU SIEGE SMT	2 821.00
469	201400003	PUBLICATION AVIS DE MARCHÉ SDA	100.25
470	201400002	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	94.64
473	201400008	ELABORATION SDA PHASE 1	5 689.17
474	201400009	ELABORATION SDA	2 532.52
475	201400010	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	120.59
476	201400011	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-01. SHEMA D	106.80
477	201400012	MARCHÉ N°SMTPCSM2014-01 ELABORATION SHEI	196.50
478	201400013	PUBLICATION AVIS DE MARCHÉ ELABOR° SHEMA	196.50
479	201400014	PUBLICATION AVIS DE MARCHÉ ELABOR° SHEMA	370.84
480	201400015	PUBLICATION AVIS DE MARCHÉ ELABOR° SHEMA	423.12
481	201400016	PUBLICATION AVIS DE MARCHÉ ELABOR° SHEMA	430.30
557	201500026	SDA ACOMPTE PHASE 2	1 630.00
558	201500025	SDA PHASE 2	470.00
559	201500024	SDA PHASE 3 SOLDE	1 386.00
564	201500031	SDA PHASE 2	193.00

Compte : 2805

Fonction :

Total : 7 418.28 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000007	2017-000007	LICENCES SERVEUR	311.38
2017-000011	2017-000011	PORTAIL CHORUS CONNECT BLES	813.50
2017-000017	2017-000017	Contrat BLES BL Connect Chorus	244.25
2017-000020	2017-000020	CERTIFICAT ELECTRONIQUE -CONTROLE DE LEG	1 197.50
2017-000021	2017-000021	LICENCES ECHANGES SECURISEES COMPTABLE:	1 080.65
2017-000023	2017-000023	CHORUS DEMATERIALISATION GESTON FINANCIE	300.00
2018-000003	2018-000003	MICROSOFT EXCHANGE ONLINE REF Q6Y-00006	355.00
2018-000004	2018-000004	MICROSOFT OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM (EN	721.00
2018-000011	2018-000011	CERTIFICAT ELECTRONIQUE CONTROLE DE LEGA	324.00
2018-000018	2018-000018	BLES CONTROLE DE LEGALITE-ACTES	109.00
2018-000019	2018-000019	BL CONNECT EFG EVOLUTION CHORUS PORTAIL	142.00
2018-000035	2018-000035	LICENCE POSTES WORRY FREE V9	1 065.00
2018-000036	2018-000036	LICENCES MESSAGERIE	291.00
2018-000039	2018-000039	LICENCES DATACLONE-MATRIX APPLIANCES	464.00

Compte : 28135

Fonction :

Total : 520.00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000034	2017-000034	CLIMATISEURS (2)	318.00
2018-000038	2018-000038	FOURNITURE ET INSTALLATION CLIMATISEURS	202.00

Compte : 28151

Fonction :

Total : 770.00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000019	2017-000019	FOURNITURE ET POSE ABRIS BUS	770.00

Compte : 28153 Fonction : Total : 1 246.00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2018-000012	2018-000012	Implantation et scellement de 23 poteaux d'arrêts - territ	416.00
2018-000020	2018-000020	Fourniture de panneaux d'arrêt de bus - SAINTE ANNE	830.00

Compte : 28154 Fonction : Total : 26 933.03 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2016-000011	2016-000011	TRAVAUX POSE POTEAUX D INFORMATION ABRI E	1 808.23
2016-000012	2016-000012	TRAVAUX INSTALLATION POTEAUX INFORMATION	1 131.87
457	201300014	CARTOGRAPHIE PLAN	355.33
458	201300015	CARTOGRAPHIE RESEAU BUS URBAIN	1 084.60
516	201400051	PUBLICATION AVIS DE MARCHE PASSAT	48.00
517	201400052	AVIS DE MARCHE FOURNITURE ET POSE	102.00
518	201400053	AVIS DE MARCHE FOURNITURE ET POSE	117.00
519	201400054	AVIS DE MARCHE FOURNITURE ET POSE	116.00
521	201400056	AVIS ATTRIBUTION MARCHE ABRIBUS	24.00
522	201400057	MARCHE FOURNITURES ET POSE ABRIBUS	10 150.00
562	201500021	Réalisation de dix plateforme pour pose abribus c	683.00
567	201500028	Marché SMTPCSM2014-03 - LOT1 - Fourniture et pose	10 581.00
568	201500020	REALISATION DE 10 PLATEFORMES EN RADIER EI	732.00

Compte : 28182 Fonction : Total : 924 579.00 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000001	2017-000001	ACQUISITION 10 MIDIBUS THERMIQUE HEULIEZ B	202 440.00
2017-000005	2017-000005	4 BUS LOW ENTRY IVECO BUS	70 464.00
2017-000008	2017-000008	MINIBUS 22 PLACES ELECTRIQUE BLUEBUS	16 995.00
468	201400004	Acompte achat 35 midibus GX 137 L	190 404.00
520	201400055	BUS HEULIEZ	12 725.00
524	201400059	BUS HEULIEZ	228 552.00
534	201500034	MIDIBUS HERLIEZ	202 999.00

Compte : 28183 Fonction : Total : 5 752.77 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000022	2017-000022	PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	310.00
2018-000013	2018-000013	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CARTE BLEUE SS REC	263.00
2018-000014	2018-000014	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CB REGIE DE BAIE MA	263.00
2018-000015	2018-000015	TPE IWL 250 PAIEMENT PAR CB SIEGE SMT	345.00
2018-000016	2018-000016	TPE ICT 220 PAIEMENT PAR CB SIEGE SMT	526.00
2018-000017	2018-000017	MATERIEL BUREAU	1 607.00
2018-000021	2018-000021	SCANNER MOBILE BROTHER - REGIE RECETTES	468.00
2018-000022	2018-000022	IMPRIMANTE HP - REGIE RECETTES	175.77
2018-000023	2018-000023	TABLETTE SAMSUNG GALAXY TAB S2 VE 9.7" 32G	468.00
2018-000027	2018-000027	POSTE ECRAN TV MONITEUR	290.00
2018-000028	2018-000028	MATERIEL INFORMATIQUE	539.00
2018-000030	2018-000030	MATERIEL INFORMATIQUE-DISQUE DUR SERVEUF	309.00
2018-000037	2018-000037	TABLETTE PC CONVERTIBLE	189.00

Compte : 28184 Fonction : Total : 5 541.67 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
2017-000010	2017-000010	FAUTEUILS DE TRAVAIL	181.00
51	200900051	ENSEMBLE BUREAU DGS	333.99

52	200900052	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	238.48
528	201400065	MOBILIER DE BUREAU	887.00
53	200900053	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	690.20
530	201400067	FAUTEUIL DE BUREAU	61.00
539	201500003	FAUTEUIL ALEX TISSU NOIR TETIERE ERGONOMIK	358.00
54	200900054	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	643.43
58	200900058	MOBILIER SALLE D'ATTENTE	186.16
60	200900060	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	505.89
69	200900069	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	1 456.52

Compte : 28188 Fonction : Total : 563 792.88 €

Code	N° Inventaire	Désignation	Montant
189	201000189	ARMOIRE FORTE DE SECURITE IGNIFUGEE CLE C	215.00
190	201000190	COFFRE FORT A2P	194.00
2016-000008	2016-000008	Avance - Acquisition système billettique autonome porta	8 259.00
2016-000009	2016-000009	5 DISPOSITIFS MOBILES BILLETIQUE PDA AVEC LI	2 604.00
2016-000021	2016-000021	VITRINE INTERIEUR 12 FEUILLES	70.92
2016-000022	2016-000022	PUPITRE EN PLEXIGALSS	217.00
2017-000002	2017-000002	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU D	4 521.00
2017-000003	2017-000003	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE ET	4 521.00
2017-000004	2017-000004	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU D	12 348.00
2017-000012	2017-000012	Acquisition système gest° & optimisation réseau transpc	1 716.00
2017-000013	2017-000013	Acquisition système gest° & optimisation réseau transpc	253.00
2017-000014	2017-000014	Acquisition système billettique autonome portable et mat	1 480.00
2017-000015	2017-000015	Acquisition système billettique autonome portable et mat	253.00
2017-000016	2017-000016	Marché subséquent 2015-18-12 et 2014-11-10 - Frais d	381.00
2017-000018	2017-000018	ENSEMBLE MICROS BOITIER KIT CHARGEUR SALI	7 775.00
2017-000024	2017-000024	SYSTEME BILLETIQUE URBAIN SCOLAIRE	18 857.60
2017-000025	2017-000025	SYSTEME DE GESTION ET D'OPTIMISATION RESE	45 467.67
2017-000026	2017-000026	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAI	4 421.75
2017-000027	2017-000027	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAN	6 508.29
2017-000028	2017-000028	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU DE TI	27 158.16
2017-000029	2017-000029	SYSTEME GESTION OPTIMISATION RESEAU TRAN	4 877.15
2017-000030	2017-000030	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE ET	4 545.67
2017-000031	2017-000031	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	1 670.80
2017-000032	2017-000032	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	35 386.42
2017-000033	2017-000033	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORTABLE MA	14 170.20
2018-000001	2018-000001	SYTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TR,	6 454.00
2018-000002	2018-000002	SYSTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TI	993.00
2018-000005	2018-000005	SYTEME DE GESTION OPTIMISATION RESEAU TR,	6 454.00
2018-000006	2018-000006	ACQUISITION SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME F	4 545.00
2018-000009	2018-000009	MARCHE SUBSEQUENT 2015-18-12 SYSTEME BILL	4 559.00
2018-000024	2018-000024	IMPRIMANTE EVOLIS -REGIE TS	1 328.00
2018-000025	2018-000025	ACQUISITION SYSTEME GESTION ET OPTIMISATI	6 454.00
2018-000026	2018-000026	ACQUISITION SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME F	4 555.00
2018-000031	2018-000031	ACQUISITION SYSTEME GESTION OPTIMISATION	6 507.00
487	201400022	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE 35	14 027.00
488	201400023	FOURNITURE INSTALLATION BIV PIV	1 905.00
489	201400024	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	34 637.00
490	201400025	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	5 470.00
491	201400026	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	34 637.00
492	201400027	AVIS ATTRIBUTION N°SMTPCSM2014-02. SAEIV BI	107.00
493	201400028	AVIS PARUTION MARCHE SHEMA DIRECTEUR DA	100.25
494	201400029	MARCHE BIV FOURNITURE INSTALLATION	28 292.00

495	201400030	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	1 886.00
496	201400031	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE BI	4 542.00
497	201400032	FOURNITURE INSTALLATION MISE EN SERVICE 3E	14 027.00
498	201400033	MARCHE DE FOURNITURES INSTALL° BIV PIV	6 850.00
499	201400034	MARCHE BIV FOURNITURE INSTALLATION	21 240.00
500	201400035	MARCHE DE FOURNITURES INSTALLATION BIV PI	6 917.00
501	201400036	PUBLICATION AVIS DE MARCHE SAEIV	162.00
502	201400037	AVIS DE MARCHE SAEIV	421.00
503	201400038	AVIS DE MARCHE FOURNITRE POSE ABRIBUS	389.00
504	201400039	PUBLICATION AVIS MARCHE SAEIV	367.00
505	201400040	AVIS ATTRIBUTION MARCHE SAEIV BIV ET PI	93.00
506	201400041	MARCHE LOT 02 BIV-PIV	55 419.00
509	201400044	AVIS ATTRIBUTION MARCHE. SAEIV BIV ET PI	122.00
510	201400045	AVIS DE MARCHE SAEIV	162.00
511	201400046	MARCHE FOURNITURE BIV PIV	41 712.00
512	201400047	MARCHE MISE EN SERVICE SAEIV	30 249.00
513	201400048	MARCHE SAEIV FOURNITURE	8 739.00
550	201500014	INSERTION AVIS DE MARCHE A PUBLIER N°SMTPC	329.00
551	201500015	INSERTION AVIS DE MARCHE A PUBLIER N°SMTPC	303.00
552	201500016	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-04-FOL	197.00
553	201500017	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-03-FOL	233.00
554	201500018	AVIS DE MARCHE A PUBLIER SMTCSM2015-04-FOL	214.00
555	201500019	AVIS N°SMTPCSM2015-04	162.00
556	201500027	AVIS N°SMTPCSM2015-03	162.00

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

----- NEANT -----

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

----- NEANT -----

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	527 999,09	D001 0,00	527 999,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 095 786,86	2 095 786,86
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 095 786,86	2 095 786,86
28031	Amortissements des frais d'études	59 233,23	59 233,23
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	7 418,28	7 418,28
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	520,00	520,00
28151	Installations complexes spécialisées	770,00	770,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 246,00	1 246,00
28154	Matériel industriel	26 933,03	26 933,03
28182	Matériel de transport	924 579,00	924 579,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 752,77	5 752,77
28184	Mobilier	5 541,67	5 541,67
28188	Autres	563 792,88	563 792,88
021	Virement de la section d'exploitation	500 000,00	500 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 095 786,86	0,00	17 162 883,88	0,00	19 258 670,74

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 527 999,09
Ressources propres disponibles	IV 19 258 670,74
Solde	V = IV - II (6) + 18 730 671,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

----- NEANT -----

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
 (2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
 (3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

----- NEANT -----

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

----- NEANT -----

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
 D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

----- NEANT -----

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
 (2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

----- NEANT -----

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

----- NEANT -----

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

IV
B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

----- NEANT -----

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 22 738 429,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65			En attente délibération		100 000,00 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

----- NEANT -----

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV
B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

----- NEANT -----

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

----- NEANT -----

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

----- NEANT -----

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

----- NEANT -----

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

----- NEANT -----

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2	0	2	1	0	1
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	0	1	0	0	0
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20	0	20	16	0	16
Attaché	A	0	0	0	0	1	1
attaché territorial	A	4	0	4	2	0	2
attaché territorial principal	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	3	0	3	2	0	2
adjoint administratif	C	9	0	9	8	0	8
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	0	14	11	1	12
Ingénieur	A	5	0	5	4	0	4
Technicien Territorial	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique	C	8	0	8	7	1	8
Adjoint technique Principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		34	0	34	27	2	29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de temps de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	383	0,00	3-a	CDD
Adjoint technique	C	TECH	313	0,00	3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^{ème} : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4^{ème} : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5^{ème} : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée ou de suppression d'un service public.

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois contractuels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

----- NEANT -----

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/02/2017 : DSP	STAC SAS	SAS STAC SAS	Société Française	12 602 533,29
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Syndicat Mixte Transports PCSM - 971 - Budget Synd. Mixte Transports	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

----- NEANT -----

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

24 janvier 2019 11:07:55

Collectivité : Syndicat Mixte Transports PCSM

Budget : Budget Synd. Mixte Transports

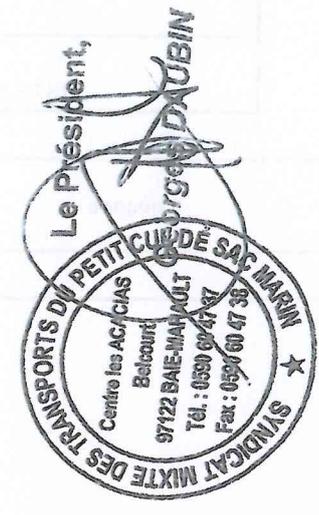
Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Chapitre - 20			
2031 - Frais d'études	1 095 107,59 €	90 585,57 €	141 915,32 €
2051 - Concessions et droits similaires	255 857,54 €	6 013,60 €	110 951,02 €
Chapitre - 21			
2111 - Terrains nus			30 964,30 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	775 000,00 €	482 213,00 €	386 083,77 €
2153 - Installations à caractère spécifique	400 000,00 €	3 033,73 €	0,00 €
2154 - Matériel industriel			0,00 €
2182 - Matériel de transport	3 638 877,69 €	18 685,87 €	137 434,78 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	1 540 790,35 €	0,00 €	0,00 €
2184 - Mobilier	1 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2188 - Autres	450 000,00 €	10 242,07 €	686,37 €
	200 000,00 €	0,00 €	2 914,35 €
	2 884 284,29 €	83 701,30 €	245 048,27 €
Chapitre - 23			
2313 - Constructions	6 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	18 989 917,46 €	694 475,14 €	527 999,09 €



[Signature]

Le Comptable Public
du Centre des Finances
de L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

Jean-Isidore DUBOIS



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

24 janvier 2019 11:32:11

Collectivité : Syndicat Mixte Transports PCSM

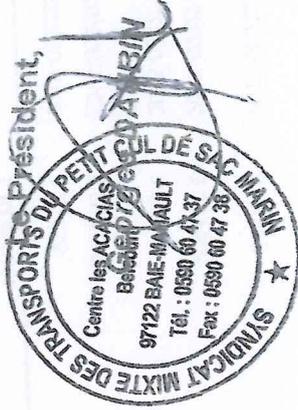
Budget : Budget Synd. Mixte Transports

Compte

2018

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant resté à réaliser
Total des recettes	16 351 992,48 €	16 351 992,48 €	0,00 €
	16 351 992,48 €	16 351 992,48 €	0,00 €



Le Comptable Public
du Centre des Finances
de L'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

Jean-Luc DUFRENOY, ECOLOGUE

ETRAR01 Etat des restes à réaliser

Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Synd. Mixte Transports - 2018

24/01/2019 - 11:06:40

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2031 - Frais d'études					
2017-000268	ETUDE PROGRAMMATION REALISATION NOUVEAU SIEGE SMT	SAS PARVIS-MENIGHETTI		110961.02 €	
2017-000306	MARCHE SMTPCSM2016-07- REVISION PDU - LOT1	SAS EGIS VILLES ET TRANSPORTS		15596.88 €	2017-000268
2017-000307	MARCHE SMTPCSM2016-07- REVISION PDU - LOT1 S/T	C2R ATELIER D'URBANISME		50018.50 €	2017-000306
2017-000308	MARCHE SMTPCSM2016-07 - LOT2	SARL OREADE-BRECHE		21509.04 €	2017-000307
2017-000308	MARCHE SMTPCSM2016-07 - LOT2	SARL OREADE-BRECHE		21873.60 €	2017-000308
Compte : 2051 - Concessions et droits similaires					
89	CONTROLE DE LEGALITE ACTES			1953.00 €	2017-000308
2016-000273	LICENCES SUPPLEMENTAIRES CONTROLE DE CONFORMITE-bon de commande n°2016-000173	SA BERGER-LEVRAULT MAGNUS		30964.30 €	
2017-000205	Certificat électronique - BLES CONTRÔLE DE LEGALITE	SA BERGER-LEVRAULT MAGNUS		450.00 €	89
2017-000229	Certificat électronique - BLES Gestion financière	SA BERGER-LEVRAULT MAGNUS		515.38 €	2016-000273
2016-000271	BL Connect - Chorus pro- bon de commande n°2016-000172	SA BERGER-LEVRAULT MAGNUS		648.83 €	2017-000205
2018-000192	SOLUTION LOGICIEL DE PAYE SEDIT RH	GIG		2394.50 €	2017-000229
2018-000233	RENOUVELLEMENT LOGICIEL SAUVEGARDE	C2I KARAIRES		915.19 €	2016-000271
Compte : 2163 - Installations à caractère spécifique					
2017-000312	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		25112.33 €	2018-000192
2017-000312	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		928.07 €	2018-000233
2017-000312	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		137434.78 €	
2017-000312	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		39415.88 €	2017-000312
2017-000312	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		4882.50 €	2017-000312
2017-000313	ACQUISITION DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS	SAS XERIA		10199.00 €	2017-000312
2018-000232	IMPLANTATION & SCHELLEMENT DE POTEAUX D'ARRÊTS DE BUS FIXES NEUFS fourniture et pose abribus	SAS XERIA		37107.00 €	2017-000312
		SARL ECOMPAGNIE		20886.25 €	2017-000313
				24944.15 €	2018-000232

Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Synd. Mixte Transports - 2018

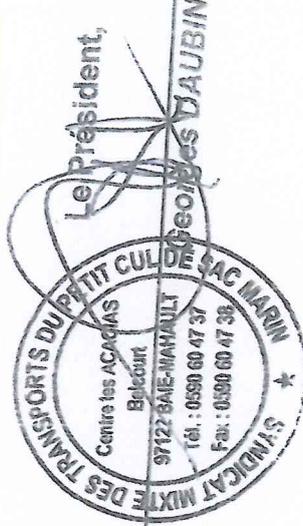
24/01/2019 - 11:06:41

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique 2018-000008	TPE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE	CARIBURO SERVICES		886.37 €	2018-000008
Compte : 2184 - Mobilier 2018-000289	MOBILIER NOUVEAU LOCAL	SARL BUREAUX DECO		2914.35 €	2018-000289
Compte : 2188 - Autres 2016-000207	Equipement des lignes spéciales sociales-BON DE COMMANDE N°2016-000144	UBI TRANSPORTS		2914.35 €	2018-000289
2018-000267	FOURNITURE ET POSE JALOUSIE DE SECURITE	Monsieur JEAN MARIE LESDEL		245048.27 €	2016-000207
				240484.95 €	2016-000207
				4563.32 €	2018-000287

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :

527999.05 €



Le Comptable Public
du Centre des Finances
de L'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE

Jeanine DOTTIGNON-ECHEVENE



ETOPPE01

1. Introduction

2. Objectives

3. Methodology

4. Results

5. Discussion

6. Conclusion

7. References



Section 1

Section 2

Section 3

Section 4

Section 5

Section 6

Section 7

Section 8

Section 9

Section 10

Section 11

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,
 A *B. Pichault*, le *19/02/19*
 Le Président,
Georges DAUBIN
 Délibéré par le Comité syndical, réuni en session *Ordinaire*
 A *B. Pichault*, le *19/02/19*

Nombre de membres en exercice : *19*
 Nombre de membres présents : *13*
 Nombre de suffrages exprimés : *13*
 VOTES : Pour : *13*
 Contre : *0*
 Abstention : *0*
 Date de convocation : *11/02/2019*

Les membres du Comité syndical,



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A, le

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉS ET SIGNATURES	5

1. Nom de l'arrêté :
 2. Numéro de l'arrêté :
 3. Date de l'arrêté :
 4. Lieu de l'arrêté :
 5. Nom de l'arrêté :
 6. Numéro de l'arrêté :
 7. Date de l'arrêté :
 8. Lieu de l'arrêté :

Le Procureur
 A. [Signature]
 Le Procureur
 [Signature]
 Le Procureur
 [Signature]

Préfectorat de la Région Capitale
 5 1 FEV. 2013
 Service Courrier

[Faint, illegible text and markings, possibly bleed-through or very light handwriting.]